
TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	3
1.1 INTRODUCTION.....	3
1.2 SOMMAIRE	4
1.3 COMPTE RENDU.....	4
1.4 MIGRATION PRÉVUE VERS UNE SOLUTION D'ACHATS ÉLECTRONIQUES (SAE).....	4
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS.....	4
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	4
2.2 PRÉSENTATION DES OFFRES.....	5
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES.....	5
2.4 LOIS APPLICABLES	6
2.5 PROCESSUS DE CONTESTATION DES OFFRES ET MÉCANISMES DE RECOURS	6
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES.....	6
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	6
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	8
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	8
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	8
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	8
5.1 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UNE OFFRE À COMMANDES ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	9
PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT.....	9
A. OFFRE À COMMANDES.....	9
6.1 OFFRE.....	9
6.2 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	9
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	10
6.4 DURÉE DE L'OFFRE À COMMANDES	10
6.5 RESPONSABLES.....	11
6.6 UTILISATEURS DÉSIGNÉS	12
6.7 PROCÉDURES POUR LES COMMANDES	12
6.8 INSTRUMENT DE COMMANDE	13
6.9 LIMITE DES COMMANDES SUBSÉQUENTES	13
6.10 LIMITATION FINANCIÈRE – TOTALE	13
6.11 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	14
6.12 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	14
6.13 LOIS APPLICABLES	14
6.14 TRANSITION VERS UNE SOLUTION D'ACHATS ÉLECTRONIQUES (SAE).....	14

N° de l'invitation - Sollicitation No.
EC095-210002
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EC095-210002

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID
MCT015
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	15
6.1 BESOIN.....	15
6.2 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	15
6.3 DURÉE DU CONTRAT.....	15
6.4 PAIEMENT	15
6.5 INSTRUCTIONS POUR LA FACTURATION.....	16
6.6 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i>	16
6.7 RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS	17
6.8 INSTRUCTIONS D'EXPÉDITION - LIVRAISON À DESTINATION.....	17

Les annexes comprennent :

Annex A – Besoin

Annexes B.1, B.2 – Base de paiement – Listes des Produits

Annexe C - Instruments de Paiement électronique

Annexe D – Liste complète des Noms de tous les Individus qui sont actuellement soit Administrateurs et/ou Propriétaires de l'Entreprise de l'Offrant

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

- | | |
|----------|---|
| Partie 1 | Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin; |
| Partie 2 | Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC; |
| Partie 3 | Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés; |
| Partie 4 | Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection; |
| Partie 5 | Attestations et renseignements supplémentaires: comprend les attestations et les renseignements supplémentaires à fournir; |
| Partie 6 | 6A, Offre à commandes, et 6B, Clauses du contrat subséquent :

6A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;

6B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes. |

Les annexes comprennent :

Annexe A – Besoin
Annexes B.1, B.2 – Base de paiement – Listes des Produits
Annexe C - Instruments de Paiement électronique
Annexe D – Liste complète des Noms de tous les Individus qui sont actuellement soit Administrateurs et/ou Propriétaires de l'Entreprise de l'Offrant
.

1.2 Sommaire

1.2.1 Demande d'offre à commandes principale et régionale (OCPR) visant la fourniture et la livraison de **Pain et petits pains** au ministère de la Défense nationale à la Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown situé à Oromocto au Nouveau-Brunswick et aux établissements du Service correctionnel Canada situés à Renous et Dorchester au Nouveau-Brunswick et à Springhill et Truro en Nouvelle-Écosse. Ces produits devront être livrés au cours de la période allant **du 1^{er} juillet 2021** jusqu'au **30 juin 2022** inclusivement.

1.2.2 La présente DOC permet aux offrants d'utiliser le service Connexion postel offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leurs offres. Les offrants doivent consulter la partie 2 de la DOC, Instructions à l'intention des offrants, et la partie 3 de la DOC, Instructions pour la préparation des offres, pour obtenir de plus amples renseignements sur le recours à cette méthode.

1.3 Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Migration prévue vers une solution d'achats électroniques (SAE)

Le Canada s'efforce actuellement de mettre au point une SAE en ligne plus rapide et plus conviviale pour commander des biens et des services. Pour en savoir plus sur la transition prévue vers ce système et sur les incidences éventuelles sur toute offre à commandes subséquente attribuée dans le cadre de cette demande de soumissions, reportez-vous à la section 7.15 – Transition vers une solution d'achats électroniques (SAE).

Le [communiqué de presse](#) du gouvernement du Canada fournit des renseignements additionnels.

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans *le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat)* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document **2006 (2020/05/28)** Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document **2006**, Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours
Insérer : 120 jours

2.1.1 Clauses du *Guide des CCUA*

Référence de CCUA	Section	Date
C9000T	Prix	2010/08/16
M0019T	Prix et(ou) taux fermes	2007/05/25

2.2 Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date et à l'heure indiqués à la page 1 de la DOC. Les offrants doivent acheminer leur offre à l'endroit suivant :

TPSGC Acquisitions, Boîte de Réception des Soumissions
1^{ère} étage, Suite 1212
100-1045, rue Main
Moncton, N.-B. E1C 1H1

Courriel : TPSGC.RARceptionSoumisNBPE-ARBidReceivingNBPE.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Remarque : Les offres ne seront pas acceptées si elles sont envoyées directement à cette adresse de courriel. Cette adresse de courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion postel, tel qu'indiqué dans les instructions uniformisées 2006, ou pour envoyer des offres au moyen d'un message Connexion postel si l'offrant utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postel.

Numéro de télécopieur : (506) 851-6759

2.3 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

2.4 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur **au Nouveau-Brunswick** et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

2.5 Processus de contestation des offres et mécanismes de recours

- (a) Les offrants potentiels ont accès à plusieurs mécanismes pour contester des aspects du processus d'approvisionnement jusqu'à l'attribution du marché, inclusivement.
- (b) Le Canada invite les offrants à porter d'abord leurs préoccupations à l'attention de l'autorité contractante. Le site Web du Canada [Achats et ventes](#), sous le titre « [Processus de contestation des soumissions et mécanismes de recours](#) », fournit de l'information sur les organismes de traitement des plaintes possibles, notamment :
 - Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA)
 - Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)
- (c) Les offrants devraient savoir que des **délais stricts** sont fixés pour le dépôt des plaintes et qu'ils varient en fonction de l'organisation concernée. Les offrants devraient donc agir rapidement s'ils souhaitent contester un aspect du processus d'approvisionnement.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

3.1 Instructions pour la préparation des offres

- Si l'offrant choisit d'envoyer son offre par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des instructions uniformisées 2006. Le système Connexion postal a une limite de 1 Go par message individuel affiché et de 20 Go par conversation.
- La soumission doit être présentée en sections distinctes comme suit :
 - Section I : Offre financière
 - Section II : Certifications
- Si l'offrant choisit de transmettre son offre sur papier, le Canada demande que l'offre soit présentée en sections distinctes, comme suit :
 - Section I : Offre financière (un exemplaire papier)
 - Section II : Certifications (un exemplaire papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de l'exemplaire papier, le libellé de l'exemplaire papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

- Si l'offrant fournit simultanément plusieurs copies de son offre à l'aide de méthodes de livraison acceptable, et en cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postal et celui de la copie papier, le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postal aura préséance sur le libellé des autres copies.

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-dessous pour préparer leur offre en format papier :

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la DOC.

En avril 2006, le Canada a adopté une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour tenir compte des facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement : la [Politique d'achats écologiques](https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573) (<https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants doivent :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées;
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc plutôt qu'en couleur, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ou reliure à anneaux.

Section II : Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité **avec les annexes B.1 et B.2, Base de Paiement.**

3.1.1 Paiement électronique de factures - offre

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « C » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « C » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

Section II: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations et les renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

Prix - articles

Les offrants doivent proposer des prix fermes pour **tous les articles** énumérés aux annexes **B.1 et/ou B.2** tel que spécifié dans les annexes.

4.1.1 Évaluation financière

4.1.1.1 Clause du Guide des CCUA [M0220T](#) (2016/01/28), Évaluation du prix - offre

4.2 Méthode de sélection

4.2.1 Méthode de sélection

Une offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes pour être déclarée recevable. L'offre recevable avec le prix évalué **le plus bas globalement (tel que spécifié dans les Annexes B.1 et B.2)** sera recommandée pour l'émission d'une offre à commandes.

(Derived from - Provenant de: M0069T, 2007/05/25)

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre sera déclarée non recevable ou entraînera la mise de côté de l'offre à commandes ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension \(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html\)](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), l'offrant doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF ») du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail \(https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4\)](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4).

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

6.1 Offre

6.1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'**annexe A**.

6.2 Exigences relatives à la sécurité

6.2.1 L'offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

[2005](#) (2017/06/21), Conditions générales – offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

6.3.2 Offres à commandes - établissement des rapports

Rapports d'utilisation périodique - offres à commandes

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens, les services ou les deux fournis au gouvernement fédéral en vertu de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre les tous les achats, incluant ceux payés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports selon les articles aux Annexes B.1 et/ou B.2. Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « NÉANT ».

Les données doivent être présentées pour la période de l'offre à commandes à la responsable de l'offre à commandes.

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les 14 jours civils suivant la fin de la période de référence.

(Derived from - Provenant de: M7010C, 2017/06/21)

6.4 Durée de l'offre à commandes

6.4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées du **1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022** inclusivement.

6.4.2 Points de livraisons

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe « A » de l'offre à commandes.

6.5 Responsables

6.5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Nom : Charlotte Drisdelle
Titre : Agente d'approvisionnement
Services publics et Approvisionnement Canada
Direction générale des approvisionnements
Adresse : 1045, rue Main, 4ième étage
Moncton, N.-B.
E1C 1H1
Téléphone : **(506) 962 -5329**
Télécopieur : (506) 851-6759
Courriel : charlotte.drisdelle@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est identifié dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

6.5.3 Représentant de l'offrant *(offrant veuillez compléter avec l'offre)*

Passée de commandes

Nom: _____

N° de téléphone: _____

N° de télécopieur: _____

Courriel: _____

Suivi de livraison

Nom: _____

N° de téléphone: _____

N° de télécopieur: _____

Courriel: _____

N° de l'invitation - Sollicitation No.
EC095-210002
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EC095-210002

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID
MCT015
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Renseignements généraux

Nom: _____

N° de téléphone: _____

N° de télécopieur _____

Courriel: _____

6.6 Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est :

Ministère de la Défense nationale
Base de soutien de la 5^e Division du Canada Gagetown
Édifice/Cuisine H33 rue Oak
C.P. 17000, Succ Forces
Oromocto (Nouveau-Brunswick) E2V 4J5

Établissements du Service correctionnel Canada suivant:

Établissement Atlantique
13175 Route 8
C.P. 102
Renous, N-B E9E 2E1

Pénitencier Dorchester – Secteur medium
4902 rue Main
Dorchester (N-B) E4K 2Y9

Centre de Production alimentaire régional
4902 rue Main
Dorchester (N-B) E4K 2Y9

Pénitencier Dorchester – Secteur minimum
4902 rue Main
Dorchester (N-B) E4K 2Y9

Springhill Institution
330 rue McGee
C.P. 2140
Springhill (N-É) B0M 1X0

6.7 Procédures pour les commandes

Tel qu'indiqué à l'Annexe A.

6.8 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateur(s) désigné(s) à l'aide des formulaires dûment remplis ou de leurs équivalents, comme il est indiqué aux paragraphes 2 ou 3 ci-après, ou au moyen de la carte d'achat du Canada (Visa ou MasterCard) pour les besoins de faible valeur.

1. Les commandes subséquentes doivent provenir de représentants autorisés des utilisateurs désignés dans l'offre à commandes. Il doit s'agir de biens ou services ou d'une combinaison de biens et services compris dans l'offre à commandes, conformément aux prix et aux modalités qui y sont précisés.
2. Les formulaires suivants sont disponibles au site Web [Catalogue de formulaires](#) :
 - PWGSC-TPSGC 942 Commande subséquente à une offre à commandes
 - PWGSC-TPGSC 942-2 Commande subséquente à une offre à commandes (Livraison multiple)
 - PWGSC-TPSGC 944 Commande subséquente à plusieurs offres à commandes (anglais seulement)
 - PWGSC-TPSGC 945 Commande subséquente à plusieurs offres à commandes (français seulement)

ou

3. Un formulaire équivalent ou un document électronique de commande subséquente qui comprend à tous le moins les renseignements suivants :
 - le numéro de l'offre à commandes;
 - l'énoncé auquel les modalités de l'offre à commandes ont été intégrées;
 - la description et le prix unitaire de chaque article;
 - la valeur totale de la commande subséquente;
 - le point de livraison;
 - la confirmation comme quoi les fonds sont disponibles aux termes de l'article 32 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*;
 - la confirmation comme quoi l'utilisateur a été désigné dans le cadre de l'offre à commandes et qu'il détient l'autorisation d'établir un contrat.

6.9 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser **25 000,00 \$** (taxes applicables incluses).

6.10 Limitation financière

Le budget total pour la période de l'offre à commandes **est pour des buts administratifs seulement.** Ceci ne limite en rien le volume d'affaire que peut effectuer l'offrant avec le Gouvernement Fédéral dans le cadre de l'offre à commandes.

6.11 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales [2005](#) (2017/06/21), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services
- d) les conditions générales [2010A](#) (2020/05/28), Conditions générales - biens (complexité moyenne);
- e) l'Annexe « A », Besoin;
- f) l'Annexe « B », Base de paiement – Liste des Produits; (Annexes B.1 et B.2)
- g) l'offre de l'offrant en date du _____

6.12 Attestations et renseignements supplémentaires

6.12.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ou préalablement à l'émission de l'offre à commandes (OC), ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions d'émission de l'OC et le non-respect constituera un manquement de la part de l'offrant. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC.

6.13 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur au **Nouveau-Brunswick** et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.14 Transition vers une solution d'achats électroniques (SAE)

Pendant la période de l'offre à commandes, le Canada peut effectuer la transition vers une SAE afin de traiter et de gérer de façon plus efficace les commandes subséquentes individuelles pour certains ou pour l'ensemble des biens et des services applicables de l'offre à commandes. Le Canada se réserve le droit, à sa propre discrétion, de rendre l'utilisation de la nouvelle solution d'achats électroniques obligatoire.

Le Canada accepte de fournir à l'offrant un préavis de trois mois afin de lui permettre d'adopter les mesures nécessaires en vue d'intégrer l'offre à la SAE. Le préavis comprendra une trousse d'information détaillée décrivant les exigences, ainsi que les orientations et les appuis pertinents.

Si l'offrant décide de ne pas offrir ses biens et ses services par l'intermédiaire de la Solution d'achats électroniques, l'offre à commandes pourrait être mise de côté par le Canada.

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

6.1 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

6.2 Clauses et conditions uniformisées

6.2.1 Conditions générales

2010A (2020/05/28), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 16, Intérêt sur les comptes en souffrance, de **2010A (2020/05/28)**, Conditions générales - biens (complexité moyenne) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

6.2.2 Clauses du *Guide des CCUA*

6.2.2.1 Livraison et déchargement

1. Au moment des livraisons, il doit y avoir un nombre d'employés suffisant pour décharger tous les types de véhicules sans l'aide des employés du gouvernement fédéral.

3. À certains endroits, les camions de livraison doivent être déchargés lorsqu'ils sont stationnés en bordure du trottoir. Lorsque le matériel est déposé sur le trottoir, il doit être placé à proximité de l'entrée désignée pour que le personnel de l'endroit puisse le transporter facilement à l'aide de l'équipement de manutention mécanique.

(Derived from - Provenant de: D0018C, 30/11/2007)

6.3 Durée du contrat

6.3.1 Date de livraison

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

6.4 Paiement

6.4.1 Base de paiement

Base de paiement - prix ferme, prix unitaire(s) ferme(s) ou prix de lot(s) ferme(s)

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaires fermes dans les **annexes B.1 et B.2**. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
EC095-210002
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EC095-210002

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID
MCT015
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

(Derived from - Provenant de: C0207C, 2013/04/25)

6.4.2 Modalités de paiement

Référence de CCUA	Section	Date
H1000C	Paiement unique	2008/05/12

6.4.3 Paiement électronique de factures – commande subséquente

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

(L'offrant doit compléter l'Annexe « C »)

- a. Carte d'achat Visa ;
- b. Carte d'achat MasterCard ;
- c. Dépôt direct (national et international) ;
- d. Échange de données informatisées (EDI) ;
- e. Virement télégraphique (international seulement) ;
- f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)
- g.

6.5 Instructions pour la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

Un (1) exemplaire doit être envoyé au consignataire.

(Derived from - Provenant de: H5001C, 2008/12/12)

6.6 Clauses du Guide des CCUA

Référence de CCUA	Section	Date
A9062C	Règlements concernant les emplacements des Forces canadiennes	2011/05/16
A9068C	Règlements concernant les emplacements du gouvernement	2010/01/11
B7500C	Marchandises excédentaires	2006/06/16
G1005C	Assurances – aucune exigence particulière	2016/01/28

6.7 Règlement des différends

- (a) Les parties conviennent de maintenir une communication ouverte et honnête concernant les travaux pendant toute la durée de l'exécution du marché et après.
- (b) Les parties conviennent de se consulter et de collaborer dans l'exécution du marché, d'informer rapidement toute autre partie des problèmes ou des différends qui peuvent survenir et de tenter de les résoudre.
- (c) Si les parties n'arrivent pas à résoudre un différend au moyen de la consultation et de la collaboration, les parties conviennent de consulter un tiers neutre offrant des services de règlement extrajudiciaire des différends pour tenter de régler le problème.
- (d) Vous trouverez des choix de services de règlement extrajudiciaire des différends sur le site Web Achats et ventes du Canada sous le titre « [Règlement des différends](#) ».

6.8 Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

- a) a) rendu droits acquittés (DDP) au ministère de la Défense nationale, la Base de soutien de la 5^e Division du Canada Gagetown à Oromocto au Nouveau-Brunswick E4V 4J5 et aux établissements du Service correctionnel Canada situés à Renous E9E 2E1 et Dorchester E4K 2Y9 au Nouveau-Brunswick et à Springhill B0M 1X0 et Truro B2N 6R8 selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

(Derived from - Provenant de: D4001C, 2008/12/12)

ANNEXE « C » de la PARTIE 3 de la DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES

INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

L'offrant accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Carte d'achat VISA ;
- Carte d'achat MasterCard ;
- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;
- Virement télégraphique (international seulement) ;
- Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

«**BESOIN**»

«***Pain et produits de boulangerie***»

***Base de soutien de la
5^e Division du Canada Gagetown
Besoins D'alimentation en Garnison***

ET

***Établissements du Service correctionnel du Canada (SCC)
Situés à Dorchester & Renous au Nouveau-Brunswick et à
Springhill & Truro en Nouvelle-Écosse***

Annex A – EC095-21 0002

BESOIN

Fournir et livrer du « *Pain et petits pains frais et divers autres produits de boulangerie* » selon la demande.

Le fournisseur **DOIT se conformer en tous point et respecter à 100%** cette Annexe A et la «Liste des Produits» aux annexes B.1 et B.2. Tout écart **DOIT être approuvé**, par écrit, par la responsable de l'offre à commandes de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), **AVANT la date de clôture des soumissions**. À défaut de quoi votre soumission sera pas considérée d'avantage et sera rejetée.

Le proposant **DOIT fournir un prix pour chaque article** et il **doit être en mesure de fournir 100%** de tous les articles indiqués à la «Liste des produits» aux annexes B.1 *et/ou* B.2.

ÉTABLISSEMENT DES PRIX

Tous les frais d'expédition doivent être inclus dans les prix proposés. Si le consignataire désire acquérir un produit qui n'est pas dans la liste jointe, le prix du fournisseur pour ce produit devra être le même que le plus bas prix accordé à son client le plus avantage, à qualité et quantité égales. Le prix donné doit être celui en vigueur à la date de la livraison. Par la présente, le fournisseur certifie que le prix facturé pour un produit qui ne se trouve pas dans la liste sera calculé en fonction des mêmes normes comptables que celles qui s'appliquent au prix des articles figurant dans la liste.

GRILLES À PAIN PERDUES OU ENDOMMAGÉES

Le consignataire accepte de verser au fournisseur le **montant convenu de _____ \$ par grille à pain perdue ou endommagée**. Afin d'aider au contrôle des grilles à pain, le fournisseur s'engage à retirer toutes les grilles à pain à chaque livraison et à fournir au consignataire le total courant des grilles à pain livrées et retournées.

Aucune grille à pain en métal sera acceptée dans les Établissements pour raisons sécuritaires.

PROCÉDURES POUR LES COMMANDES – DÉLAIS DE COMMANDE

Toutes commandes SERONT passées par _____ **h** _____ **Heure Atlantique.**

Le délai d'approvisionnement requis pour chaque produit doit être avisé dans l'annexe B.

CONFIRMATION DE LA DISPONIBILITÉ DES PRODUITS

Si le fournisseur n'est pas en mesure de livrer certains des produits demandés, il doit **immédiatement** avertir le représentant désigné des Services d'alimentation, **dès le moment de la passation de la commande ou dans un délai de 2 heures maximum**; lequel est la seule personne qui peut approuver des produits de remplacement. *(tous les produits devraient être disponible en tout temps pourvu que les commandes sont passées dans le délai d'approvisionnement requis)*

PRODUITS REFUSÉS OU MANQUANTS

Le fournisseur qui reçoit un avis de refus de produits ou un avis de produits manquants s'engage à remplacer tous les produits refusés ou à fournir les produits manquants aussitôt que possible faisable. **« Dans un tel cas, le fournisseur doit assumer tous les frais supplémentaires de transport. »**

LIVRAISONS NON CONFORMES ET SUBSTITUTIONS

Aucun produit de remplacement ne sera accepté sans l'approbation du représentant concerné des Services d'alimentation.

Une condition prévoit qu'aucune modification ne doit être apportée au format d'emballage et le genre de produit après que l'offre à commandes est accordée à moins que les changements parviennent d'un changement à la ligne de produit de la boulangerie ou si un produit est discontinué. Le fournisseur devra aviser la responsable de l'offre à commandes de SPAC de cette modification. Les modifications seront en vigueur seulement lorsque la responsable de l'offre à commandes les ait acceptés.

Le représentant du fournisseur **devra aviser** la responsable de l'offre à commande lors **d'un changement à** : un Numéro de produit, le délai d'approvisionnement et/ou le jour de disponibilité d'un produit **ou** toute autre question découlant concernant un produit ou la livraison.

SERVICES DE LIVRAISON

Les livraisons DOIVENT être effectuées directement à l'endroit précisé.

Tout produit endommagé, en mauvais état, ouvert ou remballé sera refusé et retourné à l'offrant aux frais de ce dernier.

Le fournisseur doit assumer les frais de retour de la marchandise qui est non conforme.

Le fournisseur doit assumer tous les risques de pertes des biens jusqu'au moment de la livraison à l'unité, la cuisine ou la cantine ayant fait la commande.

Tout le personnel dont qui fait la livraison doit être protégés par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) ou par un programme semblable).

Il est loisible au fournisseur à qui l'offres à commandes est octroyée de céder la livraison en vertu de l'offre à commandes mais il sera responsable de l'exécution de cette partie de l'offre à commandes par le cessionnaire

GENRE DE TRANSPORT

Les véhicules utilisés pour le transport des produits alimentaires doivent être considérés comme le prolongement des installations du fournisseur. À ce titre, il est important qu'ils ne présentent pas de risque de détérioration pour les produits transportés. Ces véhicules doivent être considérés comme des installations d'entreposage provisoires du fournisseur. Ce dernier est donc responsable des produits transportés jusqu'au point de livraison.

Les normes de construction, de maintenance, d'hygiène, de réfrigération et de manutention doivent se rapprocher le plus possible (dans une mesure raisonnable) des normes en vigueur dans les épiceries commerciales canadiennes.

EXIGENCES DE FACTURATION

Une lettre de transport ainsi qu'une facture d'achat informatisée **seulement une (1) exemplaire** doit être remise au consignataire à chaque livraison. « **Les factures manuscrites ne sont pas acceptées** ». Lorsque des corrections doivent être apportées à une facture, vous DEVEZ faire imprimer une copie corrigée qui sera remise lors de la livraison.

À l'aide de la lettre de transport fournie par le représentant du fournisseur, le représentant du consignataire et le représentant du fournisseur doivent vérifier ensemble que tous les articles ont été livrés.

Le fournisseur doit facturer uniquement les produits livrés et acceptés. Il doit s'assurer, au moment de la livraison, qu'une demande de crédit est faite pour tous les produits refusés à la livraison par le représentant du consignataire. Il s'engage à fournir au consignataire, dans les (7) jours ouvrables à compter de la date de livraison, un reçu détaillé donnant droit à un crédit pour tous les produits dont le refus a fait l'objet d'un accord entre le consignataire et le fournisseur, soit parce qu'ils avaient été endommagés avant la livraison, soit parce qu'ils étaient manquants. Le fournisseur ne doit pas envoyer de facture au consignataire avant de lui avoir fourni le reçu pour crédit approuvé. Le fournisseur doit s'assurer qu'il n'y a aucune erreur sur les factures et que les prix indiqués sont ceux en vigueur au moment de la commande. Toutes les factures doivent être calculées en dollars canadiens.

Les informations suivantes doivent figurer sur les factures pour le MDN :

À l'attention de : **Nom de la cuisine cliente**
Adresse postale complète de la cuisine
Numéro de contrôle de la facture
Date de livraison

Les informations suivantes doivent figurer sur les factures des établissements du SCC:

1. **Le numéro du bon de commande**
2. **À l'attention de: nom de l'établissement demandeur, secteurs sécurité minimum ou sécurité medium ou la cantine de l'établissement**
3. **Adresse postale intégrale**
4. **Numéro de contrôle de la facture**

5. Date de livraison

PAIEMENT DES FACTURES

Le consignataire doit faire parvenir les factures au contrôleur concerné dans les 30 jours suivant la livraison de la commande et la réception de tous les reçus pour crédits. Si, après 45 jours, le fournisseur n'a pas reçu le paiement, il doit en informer le plus tôt possible le contrôleur de l'unité en question.

ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Le contrôle de la qualité des produits sera fait suivant les normes établies par les «**Spécifications sur la qualité des aliments (SQA) - aliments achetés par les ministères fédéraux**». Ces normes peuvent se trouver sur publications.gc.ca en recherchant le numéro de catalogue selon la liste ci-jointe.

SQA-34 Pain et produits de boulangerie – D2-531/34-2018F-PDF

Tous les produits doivent être de production récente. Ils doivent porter, bien en évidence, la date de production, leur durée de conservation ou leur date de péremption. De plus, toute condition ayant un effet sur la durée de conservation doit avoir été clairement spécifiée lors de la commande.

Le consignataire est la seule personne responsable de l'inspection finale des aliments au point de livraison. Les produits fournis ne doivent porter aucun signe de détérioration ou d'altération. De plus, ils doivent être propres et ne doivent pas avoir été endommagés par des rongeurs ou des insectes. Le consignataire aura le droit de refuser des produits à la livraison et, dans ce cas, le fournisseur doit immédiatement retirer les produits rejetés.

Rendement du fournisseur:

Le représentant désigné des Services d'alimentation ou son représentant désigné surveillera le rendement du fournisseur.

«Les éléments de rendements» comprendront, sans y être limités, les suivants:

- a. En mesure de fournir les articles et les quantités commandées ;
- b. En mesure **d'immédiatement** signaler la **non-disponibilité** des produits commandés dès le moment de passation de la commande (ou dans un délai de **2 heures maximum**) ;
- c. En mesure de fournir les produits selon les exigences de la description de chaque produit aux **Annexes B.1 et B.2;**
- d. En mesure de fournir un service et des produits de qualité en tout temps ;

Si le rendement n'est pas considéré satisfaisant, une documentation sera transmise à Services publics et Approvisionnement Canada

Pendant la période de la présente offre à commandes, un produit et un service de grande qualité tel que défini par les «**Spécifications sur la qualité des aliments**» seront exigés. Le fait de ne pas fournir la qualité de biens et services définie dans le présent texte OU le non-respect de la description des produits à l'annexe B, la Liste des produits à plus de douze (12) reprises au cours de l'offre à commandes aura les conséquences suivantes:

- 1. Avertissement initial concernant le fait de ne pas fournir le niveau de service nécessaire;
- 2. Incidents additionnelles auront pour résultat l'envoi d'un avis écrit exigeant une mesure corrective, et;
- 3. Dans le cas d'un treizième incident, le fournisseur sera informé que son offre à commandes a été annulée et qu'aucune autre commande ne sera traitée.

EXIGENCES DE LA LIVRAISON POUR LE MDN ET SCC

LIVRAISONS POUR LE MDN SEULEMENT

Les livraisons devront être faites directement à l'endroit prévu, et **doivent être** entre **7 h 30 et 11 h 30 (livraison complétée)**, les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis. Le fournisseur est responsable de toute perte ou détérioration de la nourriture avant la prise en charge de la commande par l'unité. Il peut y avoir un jour durant la semaine, autre que le dimanche, où il y a aucune livraison disponible.

EXIGENCES OBLIGATOIRES de la LIVRAISON POUR CHAQUE ÉTABLISSEMENT DU SCC

Les livraisons devront être faites directement à l'endroit prévu. Le fournisseur est responsable de toute perte ou détérioration de la nourriture avant la prise en charge de la commande par la cuisine/cantine

Établissement Atlantique (ÉA) - Renous (N-B)

Établissement Atlantique exige **deux (2) livraisons par semaine**.

Les livraisons sont acceptées à chaque jour allant du **lundi au vendredi**. Les livraisons doivent être effectuées entre **8h00 à 11h00** et de **13h00 à 15h00**. (les livraisons doivent être terminées par 11h00 et 15h00).

Endroit de la livraison - exigence obligatoire

Toutes les livraisons à l'Établissement Atlantique DOIVENT être effectuées sur les **«quais de chargement»** et doivent être reçues par la Réception centrale.

Pénitencier Dorchester (PD) Sécurité Medium et Minimum – Dorchester (N-B)

Pénitencier Dorchester – Secteurs Medium et Minimum exigent **deux (2) livraisons par semaine**.

Les livraisons sont acceptées à chaque jour allant du **lundi au vendredi**. Les livraisons doivent être effectuées entre **8h00 à 11h00** et de **13h00 à 15h00**. (les livraisons doivent être terminées par 11h00 et 15h00).

Endroit de la livraison - exigence obligatoire

Annex A – EC095-21 0002

Les livraisons au PD Secteur Medium et Minimum incluant les cantines doivent être effectuées au bâtiment désigné «Achats et entrepôt» (**«Procurement & Stores»**).

Établissement Springhill (SI) - Springhill (N-É)

Établissement Springhill exige **deux (2) livraisons par semaine**.

Les livraisons sont acceptées à chaque jour allant du **lundi au vendredi**. Les livraisons doivent être effectuées entre **8h00 à 11h00** et de **13h00 à 15h00**. (les livraisons doivent être terminées par 11h00 et 15h00).

Endroit de la livraison - exigence obligatoire

Les livraisons à la cuisine de l'Établissement Springhill DOIVENT être effectuées directement à la **PORTE ARRIÈRE DE LA CUISINE**. Le camion DOIT toujours pouvoir se rendre directement à la porte arrière de la cuisine.

Les autres livraisons pour la cantine des détenus peuvent être livrées à l'entrepôt.

Établissement Nova (ÉN) - Truro (N-É)

L'Établissement Nova exige **une (1) livraison par semaine**. La livraison **doit être effectuée les vendredis seulement**.

Les livraisons **DOIVENT être effectuées de 8h30 à 11h30 seulement**. (les livraisons doivent être terminées par 11h30.)

Endroit de la livraison - Exigence obligatoire:

Les livraisons à l'Établissement Nova DOIVENT être effectuées directement à la PORTE ARRIÈRE DE l'Édifice nommé «Food Services/Stores Area» qui est situé à l'intérieur des terrains de l'établissement

NOTA:

Pour toute établissement, les jours de la livraison, pour la durée de l'offre à commandes, sera déterminé entre un Représentant de chaque Établissement et le Fournisseur retenu à l'attribution de l'offre à commandes avant la date du début.

Lors des livraisons dans tous les établissements, les camions ne doivent contenir AUCUN tabac ni alcool.

Les livraisons ne pourront pas être effectuées dans aucun autre endroit dans les établissements.



**MDN Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

**N° de soumission / Solicitation No: EC095-210002 Annexe B.1 - Base de paiement - MDN
Titre / Titre: Bread & Rolls / Pain et Petits pains**

Vendor Name / Nom du fournisseur:

Period / Période:

N° d'Art.	N° d'Unitrak	Quantité estimative annuelle	Unité de dist.	DESCRIPTION	Format de pain, paquet et dimension requis	Confirmer avec l'offre le poids du pain et le montant de tranches / Montant d'unité dans un paquet / et la dimension du produit où spécifié	Marque offert	N° du produit	Toutes commandes doivent être passées par _____ hrs heure de l'Atlantique Délai d'approvisionnement requis pour chaque produit par exemple 3 jours de délai et le produit est livré les L, M, J chaque semaine	Prix	
1	3B003	22,500	pain	Pain blanc , tranché, la date de péremption /meilleur avant le..... DOIT suivre le jour de la livraison de 12 à 14+ jours minimum . Aucun substitut Ce produit doit être frais et jamais avoir été précongelé.	minimum 16 tranches + 2 bouts ou plus				À compléter d'après l'exemple suivante 3 jours - L M V		par pain
2	3C003	10,500	pain	Pain à 100% Blé entier , tranché, la date de péremption / meilleur avant le.... DOIT suivre le jour de la livraison de 12 à 14+ jours minimum . Aucun substitut Ce produit doit être frais et jamais avoir été précongelé.	minimum 16 tranches + 2 bouts ou plus						par pain



**MDN Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

**N° de soumission / Solicitation No: EC095-210002 Annexe B.1 - Base de paiement - MDN
Titre / Titre: Bread & Rolls / Pain et Petits pains**

Vendor Name / Nom du fournisseur:										
Period / Période:										
N° d'Art.	N° d'Unitrak	Quantité estimative annuelle	Unité de dist.	DESCRIPTION	Format de pain, paquet et dimension requis	Confirmer avec l'offre le poids du pain et le montant de tranches / Montant d'unité dans un paquet / et la dimension du produit où spécifié	Marque offert	N° du produit	Toutes commandes doivent être passées par _____ hrs heure de l'Atlantique	Prix
3	3A030	2,100	pain	Pain, Multigrains, Grains entiers ou 12-14 Grains aucun substitut. Ce produit doit être frais et jamais avoir été précongelé.	environ 12 tranches + 2 bouts				Délai d'approvisionnement requis pour chaque produit par exemple 3 jours de délai et le produit est livré les L, M, J chaque semaine	par pain
4	3A009	1,300	pain	Pain aux Raisins ou Pain aux Raisins avec cannelle aucun substitut Ce produit doit être frais et jamais avoir été précongelé.	environ 14 tranches + 2 bouts					par pain
5	3A032	1,000	pain	Pain Italien Blanc, doit être tranché épais aucun substitut. Ce produit doit être frais et jamais avoir été précongelé.	environ 15-18 tranches + 2 bouts- tranché épais					par pain



**MDN Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

**N° de soumission / Solicitation No: EC095-210002 Annexe B.1 - Base de paiement - MDN
Titre / Titre: Bread & Rolls / Pain et Petits pains**

Vendor Name / Nom du fournisseur:

Period / Période:

N° d'Art.	N° d'Unitrak	Quantité estimative annuelle	Unité de dist.	DESCRIPTION	Format de pain, paquet et dimension requis	Confirmer avec l'offre le poids du pain et le montant de tranches / Montant d'unité dans un paquet / et la dimension du produit où spécifié	Marque offert	N° du produit	Toutes commandes doivent être passées par _____ hrs heure de l'Atlantique	Prix	
6	(Z) 3E166	3,400	paquet	Petits Pains à Saucisses, doivent être 6 po et coupés aucun substitut. Ce produit doit être frais et jamais avoir été précongelé	6's -12's				Délai d'approvisionnement requis pour chaque produit par exemple 3 jours de délai et le produit est livré les L, M, J chaque semaine		par
7	(Z) 3E012	1,000	paquet	Pains à Sous-Marin, doivent être 9 po et le côté aucun substitut. Ce produit doit être frais et jamais avoir été précongelé.	environ 6 par paquet						
8	3D004	9,000	paquet	Petits Pains à Hamburger avec Graines Sésame aucun substitut. Ce produit peut avoir été précongelé frais mais doit être livré frais.	environ 12 par paquet						par



**MDN Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

**N° de soumission / Solicitation No: EC095-210002 Annexe B.1 - Base de paiement - MDN
Titre / Titre: Bread & Rolls / Pain et Petits pains**

Vendor Name / Nom du fournisseur:										
Period / Période:										
N° d'Art.	N° d'Unitrak	Quantité estimative annuelle	Unité de dist.	DESCRIPTION	Format de pain, paquet et dimension requis	Confirmer avec l'offre le poids du pain et le montant de tranches / Montant d'unité dans un paquet / et la dimension du produit où spécifié	Marque offert	N° du produit	Toutes commandes doivent être passées par _____ hrs heure de l'Atlantique	Prix
9	3D007	800	paquet	Pains à Hotdog , tranchés sur le côté ou sur le dessus Ce produit peut avoir été précongelé frais mais doit être livré frais.	doit être un paquet de 12				3 jours de délai et le produit est livré les L, M, J chaque semaine	par pqt
10	(Z) 3E001	10,000	paquet	Petits Pains Kaiser aucun substitut. Ce produit doit être frais et jamais avoir été précongelé.	environ 6 à 12 par paquet					par pqt
11	3F048	2150	paquet	Muffins Anglais, Blé entier aucun substitut, format régulier environ 62g chacun. Ce produit doit être frais et jamais avoir été précongelé.	environ 6 par paquet					par pqt



**MDN Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

**N° de soumission / Solicitation No: EC095-210002 Annexe B.1 - Base de paiement - MDN
Titre / Titre: Bread & Rolls / Pain et Petits pains**

Vendor Name / Nom du fournisseur:											
Period / Période:											
N° d'Art.	N° d'Unitrak	Quantité estimative annuelle	Unité de dist.	DESCRIPTION	Format de pain, paquet et dimension requis	Confirmer avec l'offre le poids du pain et le montant de tranches / Montant d'unité dans un paquet / et la dimension du produit où spécifié	Marque offert	N° du produit	Toutes commandes doivent être passées par _____ hrs heure de l'Atlantique	Prix	
12	3F015	4000	paquet	Muffins Anglais, Nature aucun substitut, format régulier environ 62 g chacun. Ce produit doit être frais et jamais avoir été précongelé.	environ 6 par paquet				Délai d'approvisionnement requis pour chaque produit par exemple 3 jours de délai et le produit est livré les L, M, J chaque semaine	par	pqt
13	3F002	2150	paquet	Bagels, Nature aucun substitut. Ce produit peut avoir été précongelé frais mais doit être livré frais.	environ 6 par paquet					par	pqt
14	3F034	2150	paquet	Bagels, Sésame aucun substitut. Ce produit peut avoir été précongelé frais mais doit être livré frais.	environ 6 par paquet					par	pqt



**MDN Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

**N° de soumission / Solicitation No: EC095-210002 Annexe B.1 - Base de paiement - MDN
Titre / Titre: Bread & Rolls / Pain et Petits pains**

Vendor Name / Nom du fournisseur:												
Period / Période:												
N° d'Art.	N° d'Unitrak	Quantité estimative annuelle	Unité de dist.	DESCRIPTION	Format de pain, paquet et dimension requis	Confirmer avec l'offre le poids du pain et le montant de tranches / Montant d'unité dans un paquet / et la dimension du produit où spécifié	Marque offert	N° du produit	Toutes commandes doivent être passées par _____ hrs heure de l'Atlantique Délai d'approvisionnement requis pour chaque produit par exemple 3 jours de délai et le produit est livré les L, M, J chaque semaine	Prix		
15	3F038	2150	paquet	Bagels, Everything aucun substitut. Ce produit peut avoir été précongelé frais mais doit être livré frais.	environ 6 par paquet						par	pqt
16	3F002	2150	paquet	Bagels, Raisin et Cannelle aucun substitut. Ce produit peut avoir été précongelé frais mais doit être livré frais.	environ 6 par paquet						par	pqt
17	3F030	2150	paquet	Bagels, 12 Grains aucun substitut. Ce produit peut avoir été précongelé frais mais doit être livré frais.	environ 6 par paquet						par	pqt



**MDN Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

**N° de soumission / Solicitation No: EC095-210002 Annexe B.1 - Base de paiement - MDN
Titre / Titre: Bread & Rolls / Pain et Petits pains**

Vendor Name / Nom du fournisseur:												
Period / Période:												
N° d'Art.	N° d'Unitrak	Quantité estimative annuelle	Unité de dist.	DESCRIPTION	Format de pain, paquet et dimension requis	Confirmer avec l'offre le poids du pain et le montant de tranches / Montant d'unité dans un paquet / et la dimension du produit où spécifié	Marque offert	N° du produit	Toutes commandes doivent être passées par _____ hrs heure de l'Atlantique Délai d'approvisionnement requis pour chaque produit par exemple 3 jours de délai et le produit est livré les L, M, J chaque semaine	Prix		
18	3F052	2150	paquet	Bagels, Blé entier ou Blé entier sesamé aucun substitut. Ce produit peut avoir été précongelé frais mais doit être livré frais.	environ 6 par paquet						par	pqt
19	3G063	2150	paquet	Tortilla à Blé entier, à Grains anciens ou Multigrains. Doit être 10 po aucun substitut. Ce produit peut avoir été précongelé frais mais doit être livré frais.	Doit être 10" 5 à 12 par paquet maximum						par	pqt



**MDN Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

**N° de soumission / Solicitation No: EC095-210002 Annexe B.1 - Base de paiement - MDN
Titre / Titre: Bread & Rolls / Pain et Petits pains**

Vendor Name / Nom du fournisseur:										
Period / Période:										
N° d'Art.	N° d'Unitrak	Quantité estimative annuelle	Unité de dist.	DESCRIPTION	Format de pain, paquet et dimension requis	Confirmer avec l'offre le poids du pain et le montant de tranches / Montant d'unité dans un paquet / et la dimension du produit où spécifié	Marque offert	N° du produit	Toutes commandes doivent être passées par _____ hrs heure de l'Atlantique	Prix
20	3G017	2150	paquet	Tortilla Originale Blanche, Doit être 10" aucun substitut. Ce produit peut avoir été précongelé frais mais doit être livré frais.	Doit être 10" 5 à 12 par paquet maximum				Délai d'approvisionnement requis pour chaque produit par exemple 3 jours de délai et le produit est livré les L, M, J chaque semaine	par pqt
21	3G020	2150	paquet	Tortilla, Tomate et Basilic ou Tomates séchées au soleil, Doit être 10 po aucun substitut. Ce produit peut avoir été précongelé frais mais doit être livré frais.	Doit être 10" 5 à 12 par paquet maximum					par pqt
22	(Z) 3E115	2500	paquet	Petits pains à salade, Blanc aucun substitut	12's environ					par pqt



**MDN Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

**N° de soumission / Solicitation No: EC095-210002 Annexe B.1 - Base de paiement - MDN
Titre / Titre: Bread & Rolls / Pain et Petits pains**

Vendor Name / Nom du fournisseur:

Period / Période:

N° d'Art.	N° d'Unitrak	Quantité estimative annuelle	Unité de dist.	DESCRIPTION	Format de pain, paquet et dimension requis	Confirmer avec l'offre le poids du pain et le montant de <u>tranches</u> / <u>Montant d'unité dans un paquet / et la dimension du produit où spécifié</u>	Marque offert	N° du produit	Toutes commandes doivent être passées par _____ hrs heure de l'Atlantique Délai d'approvisionnement requis pour chaque produit <u>par exemple</u> 3 jours de délai et le produit est livré les L, M, J chaque semaine	Prix	par	par
23	3E065	1250	paquet	Petits Pains Crustini, Blanc , aucun substitut (un petit pain d'une qualité supérieure à un petit pain kaiser/hamburger)	8's environ							
24				Divers produits qui ne figurent pas aux présentes, au prix de gros moins un escompte de _____% ou au prix coûtant majorés de _____%.								

L'attribution d'offre à commande(s): L'offrant doit fournir un prix pour chaque article et doit être capable de fournir 100% de tous les articles dans **l'Annexe B.1 - MDN Liste des produits et/ou** dans **l'Annexe B.2 - SCC la Liste des produits**. Des offres peuvent être soumises pour chacune des Annexes, l'Annexe B.1 **et/ou** l'Annexe B.2. Ce n'est pas obligatoire que les offrants offrent un prix pour les articles dans les deux Annexes **mais doivent offrir un prix pour tous les articles dans l'Annexe choisie**. Deux offres à commandes seront attribuées au soumissionnaire le plus bas globalement, pour tous les articles dans l'Annexe B.1 **et/ou** pour les articles dans l'Annexe B.2. Si le même offrant est le soumissionnaire le plus bas globalement pour les deux annexes, alors seulement une offre à commandes sera attribuée à la même compagnie.



**MDN Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
DND 5th Canadian Division Support Base Gagetown**

N° de soumission / Solicitation No: EC095-210002 Annexe B.1 - Base de paiement - MDN
Titre / Titre: Bread & Rolls / Pain et Petits pains

Vendor Name / Nom du fournisseur:										
Period / Période:										
N° d'Art.	N° d'Unitrak	Quantité estimative annuelle	Unité de dist.	DESCRIPTION	Format de pain, paquet et dimension requis	Confirmer avec l'offre le poids du pain et le montant de <u>tranches</u> / <u>Montant d'unité dans un paquet / et la dimension du produit où spécifié</u>	Marque offert	N° du produit	Toutes commandes doivent être passées par _____ hrs heure de l'Atlantique	Prix
<p>Tout écart DOIT être approuvé par la responsable de l'offre à commandes à SPAC AVANT la date de clôture des soumissions. Un changement, si il y a lieu, sera posté sur Achats et Ventes dans une modification.</p>										
<p>L'Offrant doit être conforme avec les exigences et spécifications de chaque produit.</p>										
<p>Les prix devraient être soumis avec ces Annexes B.1 et l'Annexe B.2 Ces annexes devraient être obtenue en contactant la Responsable de l'offre à commandes par téléphone ou courriel. Une soumission avec les listes de prix écrit à la main ne sera pas acceptée.</p>										
<p>Il appartient au soumissionnaire de demander des éclaircissements sur les articles concernant les exigences exprimées dans la présente, s'il y a lieu, avant de déposer sa proposition ou AVANT la date de clôture des soumissions.</p>										

Annexe B.2 - Base de Paiement - SCC

No. De soumission / Solicitation No: EC095-210002

Titre / Title: Pain et Petits pains / Bread and Rolls

Nom du fournisseur / Vendor Name:

Période / Period:

N° d'Art.	Quantité estimative annuelle	Unité de distribution	DESCRIPTION	Format d'emballage requis	Indiquez avec l'offre: La quantité et le poids pour chaque pain; La quantité et la dimension (où spécifié) pour les autres produits	Marque offert	N° de produit	Toutes commandes doivent être passées par ____ hrs ____ heure de l'Atlantique	Prix	
1	3,700	pain	Pain blanc , tranché, la date de péremption /meilleur avant le..... DOIT suivre le jour de la livraison d'un minimum de 12+ jours . Aucun Substitut Ce produit doit être frais et jamais avoir été précongelé.	doit y avoir un minimum de 16 tranches + 2 bouts ou plus aucun substitut				Décal d'approvisionnement requis pour chaque produit <i>par exemple</i> 3 jours de délai et le produit est livré les L, M, J chaque semaine	par	pain
2	4,700	pain	Pain blanc , tranché, la date de péremption /meilleur avant le..... DOIT suivre le jour de la livraison d'un minimum de 12+ jours . Aucun Substitut Ce produit doit être frais et jamais avoir été précongelé.	doit y avoir un minimum de 17 à 18 tranches + 2 bouts ou plus aucun substitut				À compléter d'après l'exemple suivante 3 jours - L M V	par	pain

N° d'Art.	Quantité estimative annuelle	Unité de distribution	DESCRIPTION	Format d'emballage requis	Indiquez avec l'offre: La quantité et le poids pour chaque pain; La quantité et la dimension (ou spécifié) pour les autres produits	Marque offert	N° de produit	Toutes commandes doivent être passées par _____ hrs heure de l'Atlantique Délai d'approvisionnement requis pour chaque produit <i>par exemple</i> 3 jours de délai et le produit est livré les L, M, J chaque semaine	Prix		
3	32,800	pain	Pain à 100% Blé entier , tranché, la date de péremption / meilleur avant le.... DOIT suivre le jour de la livraison d'un minimum de 12+ jours . Aucun Substitut Ce produit doit être frais et jamais avoir été précongelé.	doit y avoir un minimum de 16 tranches + 2 bouts ou plus aucun substitut					par	pain	
4	61,400	pain	Pain à 100% Blé entier , tranché, la date de péremption / meilleur avant le.... DOIT suivre le jour de la livraison d'un minimum de 12+ jours . Aucun Substitut Ce produit doit être frais et jamais avoir été précongelé.	doit y avoir un minimum de 17 à 18 tranches + 2 bouts ou plus aucun substitut					par	pain	
5	6,145	pain	Pain, 12-14 Grains aucun substitut. Ce produit doit être frais et jamais avoir été congelé.	Environ 12 tranches + 2 bouts ou plus					par	pain	
6	1,800	pain	Pain aux Raisins ou Pain aux Raisins avec cannelle aucun substitut. Ce produit doit être frais et jamais avoir été précongelé.	Environ 13 à 14 tranches + 2 bouts ou plus					par	pain	
7	12,838	paquet	Petits Pains à Hamburger Blanc aucun substitut. Ce produit peut avoir été précongelé frais mais doit être livré frais.	12 par pqt aucun substitut					par	pqt	

N° d'Art.	Quantité estimative annuelle	Unité de distribution	DESCRIPTION	Format d'emballage requis	Indiquez avec l'offre: La quantité et le poids pour chaque pain; La quantité et la dimension (ou spécifié) pour les autres produits	Marque offert	N° de produit	Toutes commandes doivent être passées par _____ hrs heure de l'Atlantique Délai d'approvisionnement requis pour chaque produit <i>par exemple</i> 3 jours de délai et le produit est livré les L, M, J chaque semaine	Prix	
8	10,064	paquet	Petits Pains à Hot Dog Blanc. DOIVENT être tranché sur le haut seulement. Doit être un paquet de 12, aucun substitut. Ce produit peut avoir été précongelé frais mais doit être livré frais.	12 par pqt seulement aucun substitut					par	pqt
9	520	paquet	Pains à Sous-Marin, blanc 6 po à 7 po et doivent être tranchés aucun substitut. Ce produit doit être frais et jamais avoir été précongelé.	6 à 8 par paquet					par	pqt
10	1,724	paquet	Pains à Sous-Marin, blanc 9 po et doivent être tranchés aucun substitut. Ce produit doit être frais et jamais avoir été précongelé.	6 à 8 par paquet					par	pqt
11	546	paquet	Petits Pains à Saucisse, blanc 6 po à 7 po et doivent être coupés aucun substitut. Ce produit doit être frais et jamais avoir été précongelé.	6 à 8 par paquet					par	pqt

N° d'Art.	Quantité estimative annuelle	Unité de distribution	DESCRIPTION	Format d'emballage requis	Indiquez avec l'offre: La quantité et le poids pour chaque pain; La quantité et la dimension (ou spécifié) pour les autres produits	Marque offert	N° de produit	Toutes commandes doivent être passées par _____ hrs heure de l'Atlantique Délai d'approvisionnement requis pour chaque produit <i>par exemple</i> 3 jours de délai et le produit est livré les L, M, J chaque semaine	Prix	
12	8,000	paquet	Bagels , Blanc/original, Everything, Sésamé, Cannelle Raisin, 12 Grains ou Grains entiers ou Blé entier etc Ce produit peut avoir été précongelé frais mais doit être livré frais.	Fournissez le N° de produit pour chaque saveur disponible 6 à 8 par paquet					par	pqt
13	4,000	paquet	Muffins Anglais, Nature aucun substitut. Ce produit doit être frais et jamais avoir été précongelé.	6 par paquet					par	pqt
14	1,560	paquet	Muffins Anglais, Blé entier aucun substitut. Ce produit doit être frais et jamais avoir été précongelé.	6 par paquet					par	pqt
15	1,700	paquet	Tortilla, Blé entier, 6 po - 7 po aucun substitut. Ce produit peut avoir été précongelé frais mais doit être livré frais.	10 x 6" - 7" maximum					par	pqt
16	3,000	paquet	Tortilla, Blé entier, 10 po - 12 po aucun substitut. Ce produit peut avoir été précongelé frais mais doit être livré frais.	10 x 10" - 12"					par	pqt

N° d'Art.	Quantité estimative annuelle	Unité de distribution	DESCRIPTION	Format d'emballage requis	Indiquez avec l'offre: La quantité et le poids pour chaque pain; La quantité et la dimension (ou spécifié) pour les autres produits	Marque offert	N° de produit	Toutes commandes doivent être passées par _____ hrs heure de l'Atlantique Délai d'approvisionnement requis pour chaque produit <i>par exemple</i> 3 jours de délai et le produit est livré les L, M, J chaque semaine	Prix	
17	1,000	paquet	Tortilla, Blanc original, 10 po - 10 po aucun substitut. Ce produit peut avoir été précongelé frais mais doit être livré frais.	10 x 10" - 12"						
18	420	paquet	Petits Pains Kaiser aucun substitut. Ce produit doit être frais et jamais avoir été précongelé.	6 à 12 par paquet						par pqt
19			Divers produits qui ne figurent pas aux présentes, au prix de gros moins un escompte de _____% ou au prix coûtant majorés de _____%.							

L'attribution d'offre à commande(s): L'offrant doit fournir un prix pour chaque article et doit être capable de fournir 100% de tous les articles dans **l'Annexe B.1 - MDN Liste des produits et/ou** dans **l'Annexe B.2 - SCC la Liste des produits**. Des offres peuvent être soumises pour chacune des Annexes, l'Annexe B.1 **et/ou** l'Annexe B.2. Ce n'est pas obligatoire que les offrants offre un prix pour les articles dans les deux Annexes **mais doivent offrir un prix pour tous les articles dans l'Annexe choisie**. Deux offres à commandes seront attribuées au soumissionnaire le plus bas globalement, pour tous les articles dans l'Annexe B.1 **et/ou** pour les articles dans l'Annexe B.2. Si le même offrant est le soumissionnaire le plus bas globalement pour les deux annexes, alors seulement une offre à commandes sera attribuée à la même compagnie.

Tout écart DOIT être approuvé par la responsable de l'offre à commandes à SPAC AVANT la date de clôture des soumissions. Un changement, si il y a lieu, sera posté sur Achats et Ventes dans modification.

L'Offrant doit être conforme avec les exigences et spécifications de chaque produit.

Les prix devraient être soumis avec ces Annexes B.1 et l'Annexe B.2 Ces annexes devraient être obtenue en contactant la Responsable de l'offre à commandes par téléphone ou courriel. Une soumission avec les listes de prix écrit à la main ne sera pas acceptée.

N° d'Art.	Quantité estimative annuelle	Unité de distribution	DESCRIPTION	Format d'emballage requis	Indiquez avec l'offre: La quantité et le poids pour chaque pain; La quantité et la dimension (ou spécifié) pour les autres produits	Marque offert	N° de produit	Toutes commandes doivent être passées par _____ hrs _____ heure de l'Atlantique Délai d'approvisionnement requis pour chaque produit <i>par exemple</i> 3 jours de délai et le produit est livré les L, M, J chaque semaine	Prix	
-----------	------------------------------	-----------------------	-------------	---------------------------	---	---------------	---------------	--	------	--

Il appartient au soumissionnaire de demander des éclaircissements sur les articles concernant les exigences exprimées dans la présente, s'il y a lieu, avant de déposer sa proposition ou **AVAN** date de clôture des soumissions.